

## Vianney Chaudemanche

# Riche militant

« **M**iliter dans une entreprise est très enrichissant. Cela permet de bien mieux connaître la boîte, les gens qui y travaillent à tous les niveaux comme ceux qui y sont engagés au plan syndical. Au-delà, on est amené à mieux appréhender les questions qui se posent à toute la profession. » Vianney Chaudemanche sait de quoi il parle, fort d'une trentaine d'années comme délégué syndical à *Ouest-France*, plusieurs mandats au Bureau national et une présence quasi ininterrompue aux congrès du SNJ.

C'est en 1962 qu'il est pris comme secrétaire de rédaction au siège du quotidien breton. « Depuis ce poste, je me suis tout de suite intéressé à tout ce qui était technique. Cela m'a servi plus tard, à la fois pour négocier des mutations comme l'arrivée de la saisie rédactionnelle et faire la liaison avec les représentants du Livre. »

Vianney attend la fin du stage carte de presse — « ça n'a pas de sens mais c'est ce qui se faisait à l'époque » — pour se syndiquer. Poussé par Loïc Hervouët, il commence par un mandat au comité d'entreprise. Mais « surveiller le grammage des steaks à la cantine

ou s'occuper des colonies de vacances, ce n'était pas mon truc » ! Il est devenu DS quand éclate « l'affaire Duclos ». Un journaliste licencié pour avoir écrit des papiers visant notamment un lycée catholique en Centre-Bretagne.

« Quand nous avons menacé d'appeler à la grève, la direction a cherché à mettre en place un dispositif pour sortir le journal quand même. Cela a déclenché un mouvement massif, y compris auprès du Livre qui refusait de travailler avec des jaunes. »

Au milieu des années quatre-vingt, le syndicalisme est au plus bas et la section SNJ d'*Ouest-France* met la clé sous la porte. Un crève-cœur pour Vianney qui, voyant qu'à deux reprises une majorité de la rédaction boude les élections professionnelles, rassemble avec Alain Girard une petite bande de potes pour reprendre le flambeau. On est alors en 1988 et quand, dix ans plus tard, le congrès de Rennes fête son départ à la retraite, la section frôle la centaine d'adhérents.

A. G.



Collection personnel

## Pierre Desbryères

# Un DS face à Hersant



Collection SNJ

**A**dhérent depuis 1956, Pierre Desbryères s'est toujours battu pour préserver l'indépendance des journalistes et leurs avantages dans la PQR. Il se rappelle de sa première grève à *La Montagne* contre le journal du 7<sup>e</sup> jour, un stratagème trouvé par les patrons pour enfreindre la loi qui interdisait les parutions 7j/7. « Pendant 6 mois, avec une dizaine de journalistes de la locale de Cler-

mont-Ferrand, on a refusé de collaborer à cette édition dominicale. Les patrons ont fini par faire éclater l'équipe et moi, à la première occasion, je suis allé me faire embaucher ailleurs. » Ce fut à Grenoble au *Dauphiné Libéré*, où en 1963 il devient délégué syndical SNJ. Il le restera pendant plus de 20 ans.

Sa bataille la plus délicate à mener : les négociations face à Robert Hersant. « Dans le rachat de notre titre par Hersant mes collègues des autres syndicats n'ont pas hésité à me désigner négociateur en chef, parce qu'ils m'avaient déjà vu l'affronter, en septembre 1982 sur le plateau de Droit de réponse, l'émission de Michel Polac. » Les autres responsables syndicaux, notamment ceux du Livre, avaient décliné l'invitation de Polac. « Moi, j'étais peut-être inconscient, mais le BN du SNJ m'avait désigné pour aller sur le plateau

pour l'affronter et je ne me suis pas posé de question. Tranquillement j'ai tout expliqué du système Hersant. Je n'ai pas hésité à l'accuser de pratiquer des opérations de cavalerie comptable, et ça ne lui pas plu du tout ! J'ai dit tout ça calmement, sans hausser le ton, ce n'était pas facile dans cette émission très houleuse. D'ailleurs Hersant qui ne supportait pas la contradiction, finira par quitter le plateau ! »

Quelques semaines plus tard, Pierre réalise que cette confrontation va rendre difficile la suite de sa carrière. « Dans la négociation qui a suivi le rachat du *Dauphiné*, Hersant a bien piqué quelques collègues, mais vu le rapport de force, grâce à la grève de tous les personnels qui bloquait la parution du journal, les négociations n'ont pas duré plus de dix heures, entre 17h00 et 3h00 du matin. Et on a obtenu ainsi le maintien de la plupart des avantages acquis. Pour ma carrière en revanche cela a été plus compliqué. J'étais chef de service des infos locales et le rédacteur chef m'a convoqué en me demandant quel jeu je jouais, si j'étais bien conscient que je devais être solidaire de l'encadrement. Moi j'ai répondu qu'en tant que délégué syndical je devais défendre tous les salariés et le verdict est tombé très vite : on m'a rétrogradé comme chroniqueur judiciaire ! C'était évidemment un placard mais je n'avais pas le choix ! »

Pour autant Pierre ne regrette rien, il a le sentiment du devoir accompli : « C'était peut-être pas la première fois, mais là, grâce à l'action unitaire de tous les syndicats et de tous les salariés, on a pu faire reculer un peu Robert Hersant. Et même si beaucoup de services ont par la suite été fusionnés, les journalistes et tous les salariés ont pu garder les mêmes conditions de travail. »

F. O.